

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION le mardi, jeudi et samedi

Abonnements:

1 an	6 mois	3 mois
5.50	2.90	1.50
6.50	3.50	2.
11.—	5.50	3.—

La « Feuille » cherchée dans nos bureaux
La « Feuille » portée à domicile
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)
Le BULLETIN OFFICIEL est joint en supplément au prix de 1 fr. 20 par an.

Administration & Expédition:

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

On peut s'abonner en tout temps, soit à l'Administration du Journal, soit dans les bureaux de poste.

Les annonces et réclames sont reçues directement par « l'Administration du Journal »

Annonces:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.15	0.20
Minimum (5 lignes)	50 cts.		
Réclames	40 cts.		

Rabais pour insertions répétées.

L'abonnement à l'année 1905 donne droit à l'insertion gratuite d'une annonce de 10 lignes à paraître sous la rubrique des petites annonces. — Les annonces sont reçues à toute heure aux bureaux du Journal.

SCORIES THOMAS



Le meilleur et le moins cher des engrais phosphatés pour les prairies et pour les cultures du printemps.

Il est encore temps de doubler la production des prairies, tout en élevant au maximum la valeur nutritive des fourrages.

Il est temps en ce moment de penser aux engrais pour les champs destinés aux semailles de printemps. En les répandant à temps les scories Thomas produisent le même effet que les superphosphates, beaucoup plus chers, et en outre elles conservent leur efficacité pour les cultures suivantes.

Les scories Thomas marque „Etoile” sont garanties pures et sans aucun mélange

Solution de Biphosphate de chaux

des Frères MARISTES de St-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)

préparé par M. L. ARSAC, pharm. de première classe, à MONTFELMAR (Drôme). Cette solution est employée pour combattre les bronchites chroniques, les catarrhes invétérés, la pleurésie tuberculeuse à toutes les périodes, principalement au premier et deuxième degrés, où elle a une action décisive et se montre souveraine. Ses propriétés reconstruisent en font un agent précieux pour combattre la scrofale, la débilité générale, le rachitisme et la carie des os, etc. et généralement toutes les maladies qui ont pour cause la pauvreté du sang, qu'elle enrichit, ou la malignité des humeurs, qu'elle corrige. Elle est très avantageuse aux enfants faibles et aux personnes d'une complexion faible et délicate. Prix 3 fr. le demi-litre; 5 fr. le litre. Economie de 50 pour cent sur les produits similaires en étiquettes ou sirops. Pour plus de détails sur les bons effets de ce remède, demandez la notice qui est expédiée franco.

J. BOUSSER, GENEVE, 108, rue du Rhône 108, GENEVE.

Vente au détail dans les pharmacies: Ch. Morand, à MARTIGNY-VILLE; V. Pitteloud, à Bichsel et Xavier Zimmermann, à SION; Louis Rey, à ST-MAURICE; M. Carraux, à MONTHEY; Ch. Joris, à MARTIGNY; J.-M. de Chastanay, à Sierre et Zermatt.

Catarrhe de la vessie, Néphrite, hydropisie.

C'est avec un réel plaisir que je vous écris, car votre traitement a opéré des merveilles. Après l'avoir suivi, je me suis trouvé débarrassé du catarrhe de la vessie, de la néphrite, de l'hydropisie, gonflement des bras et des jambes, envie constante d'uriner et mauvais goût à la bouche. Vos procédés m'ont sauvé d'une mort inévitable. En vous remerciant de vos sincères remerciements pour vos bons soins et toutes les peines que vous avez prises pour moi, je tiens aussi à vous assurer que je ne manquerai pas, à l'avenir, de vous valoir auprès de mes connaissances, les heureux succès de votre traitement. Dans le cas où j'aurais encore besoin de consulter des médecins, soit pour moi, soit pour ma famille, j'adresserai à vous de préférence à tout autre et vous autorise avec plaisir à insérer la présente attestation dans n'importe quel journal. Verrey-Nendaz s/ Yvonand, Valais, le 2 novembre 1902. Antoine Fournier. Pour la signature de Jean Fournier Verrey-Nendaz, le 7 Décembre 1902. Atteste: Jos. Deléze, notaire. Adresse: Polyclinique privée, Garis, Kirchstrasse 405, Garis.

10000 kg. café

garanti de bon goût
franco pour toute la Suisse
5 Kos café, fin vert fr. 6.80
5 » » extra fin, forte fr. 7.90
5 » » jaune, gds grains fr. 9.—
5 » » perles de choix fr. 9.50
5 » » perles supér. fr. 10.50
5 » » Ceylon vérif. fr. 10.90
Chaque envoi est accompagné d'un joli cadeau.

Maison de gros Humbel Benken — Basel. bien recommandée. Z à 6301 (329)

à demande
homme peut soigner des pores, aider aux travaux de la campagne.
S'adresser Mlles Chausson No. ville, Vaud. 310

L'Agence A. LUX, Montreux demande de suite cuisinières, cuisinières à café, sommeliers de salle et de café, femmes de chambre, filles d'office, de cuisine et pour tout faire dans famille, garçons d'office, casseroles.

Pour la saison d'été: plusieurs cuisinières à fr. 100 par mois 308

Café-Brasserie à remettre pour cause de décès, au centre des affaires, quartier d'avenir, installation moderne, reprise 12,500 fr.

S'adresser à M. Wagner-Baer, agent d'affaires Genève, rue de Carouge 22. 309

On cherche représentants capables pour article de denrées coloniales bien lucrative. Vendeurs capables bien introduits en connaissant la clientèle sont priés d'adresser offres sous init. Z. V. 2671, Rudolphe Mosse, Zurich. (z à 6256) 315

Les fromages maigres renommés de Herdern sont expédiés en pièces de 15 kilos environ à 50 cts le kilo contre remboursement par la

Laiterie Herdern près Frauenfeld (Thurgovie) (317) H. 5962 z.

N'achetez pas de Chaussures

avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré avec plus de 200 gravures de la

Maison d'envois Guil. Gräb Zürich Trittligasse 4.

Le catalogue sera expédié sur demande gratis et franco.
135 Envoi contre remboursement
Souliers p. filles et garçons, très forts, nr 26-29 à frs 3.50, nr 30-31 à frs 4.50
Pantoufles en canevass pour dames, nr 1.90
Souliers à lacer p. dames, très fort à fr. 5.50 plus élégant, avec bouts fr. 6.40
Bottines à lacer p. hommes, très fortes fr. 8.— plus élégantes, avec bouts fr. 8.25
Souliers pour ouvriers, forts, fr. 6.40
Echange de ce qui ne convient pas. Rien que de la marchandise garantie solide Service rigoureusement réel. (ZAI569 g) Fondée 1880. 153

M^{me} M. ROSE

SAGE-FEMME DIPLOMÉE reçoit des pensionnaires. Confort. Soins consciencieux. Prix modérés. Discretion absolue. Demandez 10, RUE DE LAUSANNE, GENEVE. A deux pas de la gare. Man spricht deutsch. Englisch spoken 240

Contre le rhumatisme lombaire (courbature)

J'ai écrit M. M. O., de Berlin, fait usage de votre emplâtre Rocco que m'avait recommandé un ami. Si tous les remèdes agissent comme celui-là, il n'y aurait bientôt plus de malades.

Les emplâtres Rocco se trouvent dans les pharmacies au prix de fr. 1. 25 la pièce.

Papeterie à 2 fr.

contenant
100 feuilles de papier à lettres,
100 enveloppes,
crayon, porteplume,
bâton de cire à cacheter,
12 plumes d'acier,
gomme à effacer
de l'encre et du buvard. 294

Le tout dans une boîte élégante et seulement pour 2 fr.

Franco, contre envoi du montant. 5 pièces pour 8 fr.

A. Niederhäuser fabrique de papier, GRANGES Soleure

FABRIQUE DE CHAUX & CEMENTS

Canaux & tuyaux en grès et ciment, Briques argile cuite & ciment
Fabrique de carbonate pour eaux gazeuses, de laine de bois pour emballer les fruits et pour literie
Chaux et Ciments de France et Suisse. — Gyps. — Dalles et Briques en verre. — Produits réfractaires. — Carton bitumé. Carrelages divers. J. ROD, à Montreux et Villeneuve.



TOUJOURS LE MEILLEUR POUR CUIRE ET POUR CROQUER.

La Tisane française RECONSTITUANTE des anciens moines

Concentrée de plantes purifiantes des Alpes et du Jura. Contre les vices du sang et l'irrégularité des fonctions des organes. Souveraine pour guérir les vertiges, maux de tête, refroidissements, rhumatismes, grippe, influenza, etc; combattre les gastrites, la constipation, les engorgements du cœur et du foie; débarrasser l'estomac et l'intestin de la bile et des glaires.

Cette tisane stimule l'appétit et facilite la digestion. — Elle procure force, vigueur et santé. L'essayer c'est l'adopter. Approuvée par la Société d'Hygiène de France. Des milliers de guérisons attestent son efficacité merveilleuse. Dépuratif végétal recommandé.

Le flacon (avec brochure explicative), 4 fr 50; par 3 flacons, 12 francs. Vente pour la Suisse: MM. Cartier et Jörin, droguistes, à Genève; pour la France et l'Etranger, s'adresser directement; M. Deroux, pharmacien 1er prix à Thonon-les-Bains, Haute-Savoie qui expédie franco contre mandat-poste ou contre remboursement, et dans toutes les bonnes pharmacies. 316



guérit boutons, dartres, éruptions de la peau, glandes, clous, etc. Le seul qui remplace l'huile de foie de morue ou ses émulsions.

31 ANS DE SUCCES

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de fr. 3.— et 5.50 Exiger sur chaque flacon le nom de FRÉD. GOLLIEZ pharmacien à MORAT et la marque des « 2 palmiers »

(* Feuilleton de la Feuille d'avis 25)

BLANCHE VOILARD

OU LA SORCIERE DE VOIRON

Par Chs. In-Albon

DEUXIEME PARTIE

Un bal à la Cour

Et fondant en larmes, elle cacha son visage dans ses mains.

C'en était trop pour le cœur sensible d'Henri IV.

Il tomba aux genoux de sa maîtresse. Plus cherchait à la consoler, plus les sanglots s'élevaient, et le roi, touché d'une si grande douleur murmurait à l'oreille de la comtesse:

— Ne pleurez plus, ma chère amie, je crois votre innocence, comme je crois à votre pureté; je vous aime et je vous défendrai contre vos persécuteurs.

— Merci, murmura la comtesse.

Et tenant sa maîtresse entre ses bras, ce pauvre inconstant, lui jurait, une heure après son

entretien avec de Nordac, le plus passionné des amoureux.

La Sorcière de Voiron avait une fois encore vaincu le comte de Nordac.

Ce dernier, en effet, se présenta vainement le lendemain et les jours suivants aux portes du Louvre.

La consigne était formelle. Il ne put jamais y pénétrer. Fou de douleur, il comprit que les charmes de Blanche Voilard avaient eu raison de ses accusations dans l'esprit du roi, et il désespéra un instant de la justice humaine.

Le Guet-Apens

Après la victoire que nous venons de voir remporter par Blanche Voilard, la fausse comtesse de Castelmonte, sur le cœur de Henri IV, la Sorcière de Voiron n'eut plus qu'un désir: celui de faire disparaître de Nordac par n'importe quel moyen.

Aussi le lendemain des événements racontés au chapitre précédent, avait elle réuni dans ses luxueux appartements du Louvre, tous les complices de ses précédents crimes, ses séides l'avaient suivi à Paris à quelques jours d'intervalle.

En effet, après la perquisition au château des Etangs, Blanche Voilard ne se sentant plus momentanément en sûreté au Dauphiné,

et ignorant ce qu'était devenue Yvonne de la Tour, depuis l'arrestation de Mérol, prit la résolution de partir pour Paris.

Elle avait été avertie, en effet, que de Nordac avait manifesté l'intention de venir demander justice au Roi, et elle voulait à tout prix, lui barrer la route pour étouffer toutes poursuites.

Et nous avons vu comment le hasard avait servi les projets de Blanche Voilard, et jeté le désespoir dans le cœur du comte de Nordac.

— Ainsi donc, disait Blanche Voilard à de Vernier, il importe de savoir dans quelle hôtellerie le comte de Nordac est descendu, car il faut l'empêcher de renouveler le scandale qui s'est produit hier.

« J'ai bien ramené le roi, mais des intrigues vont certainement se nouer contre moi, et je veux les déjouer d'avance.

— J'avais deviné votre première idée, mademoiselle; aussi, depuis ce matin, à la première nouvelle de l'incident d'hier, j'ai mis en campagne Frappe-Fort et le Balafre, avec ordre de retrouver de Nordac coûte que coûte.

« Avec de semblables limiers, soyez persuadée que nous serons bientôt renseignés.

« A propos, permettez-moi de vous féliciter du succès inouï que vous avez remporté: La

conquête du roi de France est votre chef-d'œuvre et notre vengeance satisfaite en sera bientôt le digne couronnement.

— Merci, de Vernier, de vos compliments! Mais je vous prie de croire, que sans mon sang-froid hier au soir, la partie était irrémédiablement perdue.

— Avec vous, il n'y a rien à craindre. Vos succès ne sont que le commencement de ceux que tout doit céder devant elles.

Et permettez-moi de vous avouer que si je vous suis dévoué corps et âme, c'est que j'ai subi également la fascination de votre incomparable beauté.

— Que voulez-vous dire, de Vernier?

— Je veux dire, mademoiselle, que si l'on se bat par haine, on se bat également par amour, et à l'heure actuelle, c'est ce dernier sentiment qui me guide dans la lutte.

— Mais qui aimez-vous donc? dit Blanche Voilard en souriant.

De Vernier mit un genou à terre et portant la main de la Comtesse de Castelmonte à ses lèvres, il murmura:

— Vous même.

Blanche Voilard, surprise par cette déclaration inattendue, n'eut pas le temps d'empêcher de Vernier de lui saisir la main, mais la lui retirant vivement, elle lui répondit d'un ton sévère:

— Ce n'est pas l'heure de faire du sentiment. Relevez-vous; je n'ai pas besoin de votre cœur, pour l'instant, je n'ai besoin que de votre bras.

De Vernier, atterré par cette réponse hautaine, ne savait quelle contenance tenir.

— Alors, balbutia-t-il enfin, vous me repoussez pour toujours?

— Blanche Voilard ne se donna pas, répondit la fausse comtesse de Castelmonte, il faut la conquérir.

— Je ferai l'impossible pour y parvenir. Parlez. Que faut-il faire?

Blanche Voilard le fixa dans les yeux:

— Le jour où le comte de Nordac aura expié ses torts à mon égard, prononça lentement la Sorcière, le jour où Yvonne de la Tour sera de nouveau en ma possession, morte ou vivante, ce jour-là, vos vœux seront exaucés.

De Vernier, transfiguré par ces promesses étendit le bras droit:

— Je vous jure, s'écria-t-il, de mériter votre affection. Votre vengeance sera bientôt un fait accompli.

(A suivre au prochain numéro)

Charles In-Albon

Les poètes valaisans

PASTORALE

Sur les hauts monts, sur les coteaux
Quand brouillent nos joyeux troupeaux

Au son de nos musettes,
Il faut nous voir, jeunes bergers
Danser en rond dans les vergers
Au rythme des clochettes
Chantez, chantez, jeunes bergers,
Dansez, dansez dans les vergers.

Il faut nous voir, sur le gazon
Couchés, les yeux vers l'horizon
Le cœur dans les nuages
Autour de nous les frais ruisseaux
Gazouillent dans les grands roseaux,
Fuyant les marécages,
Et des buissons couverts de fleurs
Sortent des refrains enchanteurs.

Quand tinte la cloche du soir
Les troupeaux vont à l'abreuvoir
Conduits par les bergères
Et devant les humbles chalets
Tous à genoux dans les prélets
Nous faisons la prière;
Puis, quand la nuit descend sur nous
Nous dormons d'un sommeil si doux.

Sion ce 22 mars 1905 SOLANDIEU

Bulletin du jour

L'armée allemande et le Reichstag — Politique extérieure de l'empire — Les gaffes du président du Venezuela

Le Reichstag allemand est engagé depuis lundi dans de très graves débats relatifs à l'armée.

Comme on pouvait s'y attendre, la deuxième lecture du projet de loi augmentant l'effectif militaire, a donné lieu à des joutes oratoires assez vives. Le leader socialiste Bebel avait la occasion trop favorable de déployer son éloquence pour la manquer. Il s'est élevé contre le projet de loi en développant longuement les théories subversives du socialisme. Selon lui, la situation politique de l'empire sur laquelle le gouvernement s'appuie pour réclamer l'augmentation de l'armée, n'est pas un prétexte suffisant pour motiver cette coûteuse réforme: «Aucune guerre européenne, déclare-t-il, n'est à prévoir d'ici longtemps, et la Russie devient de moins en moins une alliée de la France inquiétante pour l'Allemagne.»

Hâtons-nous d'ajouter que toute l'éloquence de M. Bebel a été une fois de plus dépensée sans résultat, car après avoir entendu encore divers orateurs, le Reichstag a voté à une assez grande majorité le projet de loi suivant les propositions de la commission. Les socialistes, les membres de la «Volkspartei libérale» et les Polonais ont voté contre.

L'Allemagne, quoique déjà très suffisamment bien armée, sent le besoin de renforcer ses effectifs de la guerre: «C'est, assure son gouvernement, le meilleur moyen de faire respecter la paix.»

Après avoir liquidé cette affaire, le Reichstag a abordé en première lecture le budget de la guerre, et s'est arrêté au chapitre si intéressant de la discipline militaire, qui a si souvent défrayé les chroniques des journaux de tous pays. S'il faut en croire le ministre de la guerre, les mauvais traitements infligés aux soldats allemands auraient diminué considérablement depuis quelque temps et ne tarderaient pas à disparaître des mœurs allemandes, étant donné l'application de l'ordonnance impériale du 1er janvier 1905 laquelle prescrit beaucoup de facilités nouvelles dans l'exécution du service.

Néanmoins, par mesure de prudence, M. Muller (Meiningen) a fait adopter une résolution tendant à supprimer la disproportion existant entre les dispositions punissant les délits des supérieurs contre les inférieurs. La résolution demande aussi une plus grande publicité des débats des tribunaux militaires.

M. Greuber a également fait voter une seconde résolution demandant un projet de loi introduisant les circonstances atténuantes avec une peine minimale réduite.

L'intrajurable président du Venezuela, M. Castro, a déjà beaucoup fait parler de lui par sa bizarre attitude à l'égard des puissances avec lesquelles il est en rapport; chacun sait ce que lui ont déjà coté ses frasques.

Nul ne sera donc étonné des nouvelles gaffes qu'il est en train de commettre et qui sont bien de nature à lui attirer par la suite de fâcheuses conséquences.

Après s'être attiré, il y a quelques jours, une querelle avec la France par sa conduite incorrecte à l'égard de la compagnie des câbles français, voici qu'on annonce que, sur son ordre, les troupes vénézuéliennes se sont emparées des mines de charbon de «Guanta Naricunab» que le Venezuela avait louées à une com-

pagnie italienne. De là, protestations de la France, protestations de l'Italie.

Mais ce n'est pas tout; le président Castro a en outre sur le dos les Etats-Unis qui viennent de lui envoyer une note lui demandant s'il est disposé à soumettre à un arbitrage les questions en litige; sinon les Etats-Unis se considéreraient libres de prendre les mesures nécessaires pour obtenir justice.

De son côté la Hollande, a donné mission, à son chargé d'affaires de notifier au Venezuela la qu'elle prendrait des mesures pour faire aboutir la mise en liberté de cinq marins hollandais délégués illégalement depuis le 7 mars.

Toutes ces affaires pourraient bien se gâter.

CONFEDERATION

Chemins de fer fédéraux

Les recettes des C. F. F. pendant le mois de février se sont élevées à 6,951,000 fr. contre 7,202,690 fr. en 1904. Les dépenses ont été de 5,563,000 fr. contre 5,372,057 fr. L'excédent de recettes est donc de 1,388,000 fr. (un million 388,000 fr. en février 1904.)

Pour les deux premiers mois, l'excédent des recettes est de 3,066,000 fr. (3.912.632 fr.)

Association suisse des paysans

L'assemblée ordinaire des délégués de l'Association suisse des paysans s'est réunie lundi, à midi, à Berne, dans la salle du Grand Conseil, sous la présidence de M. Jenny, conseiller national.

Après approbation des comptes de l'association de 1903 et 1904, ainsi que du budget de 1905, on a abordé la discussion des nouveaux traités de commerce.

MM. Fonjallaz et Moos ont parlé des traités avec l'Espagne et l'Autriche.

M. Jenny a lu un rapport exposant l'activité déployée par le comité de l'Association en ce qui concerne les traités déjà conclus et relatant les résultats essentiels obtenus dans les traités avec l'Italie et l'Allemagne. Les rapporteurs ont recommandé à l'assemblée, l'adoption des deux résolutions suivantes proposées par le comité:

1. Le droit sur les vins, réduit à fr. 8 par le traité conclu avec l'Italie ne suffit pas pour garantir la viticulture suisse contre la conséquence ruineuse de l'étranger. Il est en particulier beaucoup trop faible vis-à-vis de l'Espagne, vu que, par suite de la valeur inférieure du change espagnol, les importateurs de ces vins peuvent payer une grande partie du droit d'entrée par le profit qu'ils font sur le change. Dans ces conditions, en accordant le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée aux vins espagnols, on ne les traite pas sur le même pied que ceux des autres pays, mais on les favorise. Aussi, l'Union suisse des paysans exprime-t-elle le vœu, vis-à-vis du conseil fédéral, qu'il ne soit conclu un nouveau traité avec l'Espagne qu'à la condition que ce pays paie, en sus du tarif d'usage appliqué aux vins, une taxe additionnelle correspondant au cours du change sur l'Espagne.

L'assemblée entend aussi que les droits protecteurs déjà fortement baissés par les traités conclus avec l'Allemagne et l'Italie ne soient réduits sous aucun prétexte dans les traités qui restent à conclure. L'assemblée des délégués de l'Union suisse des paysans exprime le vœu vis-à-vis du conseil fédéral que les délégués suisses chargés de négocier un nouveau traité avec l'Autriche-Hongrie, reçoivent pour instructions définitives de ne pas toucher aux droits protecteurs agricoles stipulés dans les traités conclus avec l'Italie et l'Allemagne.

Le traité de commerce avec l'Allemagne a été vivement critiqué par M. Schlatter de Schaffhouse. M. le professeur Chard, de Lausanne, a proposé qu'il ne soit pas conclu de traité de commerce avec l'Espagne. Cette proposition a été rejetée après une discussion très vive. M. Jenny est ensuite confirmé comme président.

Commissions parlementaires

La commission de Conseil national pour la convention internationale concernant les mesures à prendre contre le choléra et la peste propose la ratification de cette convention.

La commission chargée d'examiner le recours au sujet de la mise du personnel des douanes au bénéfice des dispositions de la loi sur les jours de repos des employés des entreprises de transport propose d'écarter ce recours. Elle adopte un postulat invitant le Conseil fédéral à élaborer un règlement concernant les jours de repos du personnel des douanes dans le sens de l'art. 47 de la loi sur les douanes.

Les chambres fédérales

SEANCE DU 20 MARS

AU CONSEIL NATIONAL, la séance est ouverte par une allocution de M. Schobinger, président, qui parle du grand événement de la rencontre des galeries du Simplon.

MM. Zschok et Calame-Colin rapportent ensuite sur la question des crédits à accorder pour la transformation de l'hôtel des Postes à Genève; ces crédits s'élevant à fr. 766.000 ont déjà été votés par le Conseil des Etats. Après les discours de MM. Ador et Zemp, le Conseil national adhère à ce vote; il accepte également les propositions de la commission,

décidant l'achat de la maison Bourrit, afin de l'englober dans le projet d'ensemble dont les plans seront soumis à l'assemblée fédérale, et allouant un crédit supplémentaire de fr. 137.000 pour la construction d'une annexe à l'hôtel des Postes de la rue du Mont-Blanc. Cette affaire doit encore retourner aux Etats avant d'être définitivement classée.

AU CONSEIL DES ETATS, M. Isler, président ouvre aussi la séance en parlant du Simplon:

«Nous saluons, dit-il, le rapprochement de deux nations, et en même temps, l'exécution du deuxième projet, prévu en 1878, lors de l'adoption du compromis du Gothard. Il reste maintenant à réaliser le troisième projet: la percée des Alpes orientales.» M. Isler exprime l'espoir que ce dernier ne se fera pas trop attendre et il exprime la reconnaissance du pays aux promoteurs du Simplon, aux entrepreneurs et aux ouvriers. Il remercie aussi l'Italie pour son précieux concours.

L'Assemblée aborde l'examen du projet de loi sur les denrées alimentaires. Le Conseil national y a fait des changements considérables. Les deux principales divergences à régler ont rapport au chapitre des ordonnances d'exécution et à la partie pénale.

La commission s'est efforcée d'améliorer la forme de la loi; elle a jugé que ce travail n'était pas inutile pour dissiper les préventions des adversaires du projet. Une division plus simple a été introduite, et c'est pourquoi la commission présente un projet complet, sans mettre en regard le texte du Conseil national.

L'entrée en matière est votée et le texte proposé par la commission, adopté sans changement jusqu'à l'article 7 où M. Forrer fait accepter un amendement ainsi rédigé:

«Le conseil fédéral édicte, par voie d'ordonnance, des dispositions spéciales sur l'abatage, ainsi que sur l'inspection des viandes, volailles, gibier, etc.»

A l'art. 10, M. Forrer propose de dire:

«Le subside fédéral (50 0/0) ne s'appliquera pas aux travaux que les laboratoires entreprendront en vertu de l'art. 4 dernier alinéa, et de l'article 7 dernier alinéa.»

Moyennant cette adjonction, M. Forrer adhère au texte de la commission qui propose d'élever le subside fédéral au 50 0/0 (au lieu du 40 0/0) en faveur des laboratoires créés dans les cantons, ainsi que pour les traitements des chimistes, inspecteurs des denrées et personnel des laboratoires.

L'art. 10 est adopté avec l'amendement de M. Forrer.

A l'article 14, M. Forrer demande l'introduction de la disposition de l'art. 52: «Le conseil fédéral fixe les compétences techniques des inspecteurs des denrées alimentaires et des experts locaux.»

A l'art. 20, M. Forrer exprime les scrupules qu'il éprouve au sujet du second alinéa, que la commission a rédigé comme suit:

«Les marchandises reconnues défectueuses peuvent être placées sous la garde de l'autorité et elles sont utilisées au mieux des circonstances, ou même détruites si, en raison de leur nature, il est impossible de les conserver.»

Pour atténuer la portée excessive de cet alinéa, il en propose un troisième, dont voici la teneur: «Il sera tenu compte, autant que possible, des intérêts en cause.»

Adopté.

M. Forrer propose un nouvel article 21 bis, que voici: «Il sera dressé un procès-verbal du séquestre.»

Adopté.

L'article 26, troisième alinéa, est ainsi modifié: «La prise de l'échantillon est mentionnée sur la lettre de voiture, ou bien il en sera pris acte devant les parties; elle ne doit causer aucune détérioration de nature à retarder la réexpédition des marchandises.»

M. Forrer propose en outre, un quatrième alinéa ainsi conçu: «Le conseil fédéral déterminera la manière de prélever les échantillons et de procéder au contrôle des marchandises.»

Adopté.

Sur la proposition du rapporteur, on renvoie la discussion des dispositions pénales et l'on passe aux dispositions finales (art. 51 à 56).

A l'art. 51, M. Python signale une proposition qui a été faite au sein de la commission, pour extraire de ce projet la question du vin, qui ferait l'objet d'une loi spéciale. La commission n'a pu adopter cette exception. Si la loi sur les denrées alimentaires ne protège pas le public contre les mélanges et altérations de vins, elle devient inutile.

Tout le chapitre des dispositions finales est adopté sans opposition.

Séance de mardi 21 mars:

Le CONSEIL NATIONAL a discuté mardi matin le message du Conseil fédéral concernant l'assurance contre le chômage. Au nom de la majorité de la commission, M. Vogelsanger (Zurich) a déposé les propositions que voici:

1 Il est pris bonne note du rapport du conseil fédéral, d'après lequel une solution légale fédérale est donnée à la question du chômage. Un projet d'assurance contre le chômage ne paraît pas encore praticable et doit être écarté pour le moment.

2 Le conseil fédéral est invité à continuer l'étude de la question du chômage et à présenter un rapport et des propositions sur les points suivants:

a) Si et à quelles conditions le conseil fédéral doit prêter son appui dans la lutte con-

tre le chômage.

b) Si et comment la confédération peut s'efforcer d'obtenir une collaboration des administrations fédérale, cantonale et communale en vue d'une répartition opportune des travaux publics.

3. Le conseil fédéral est chargé en outre de déposer sans retard un projet sur le développement des bureaux de placement.

La discussion générale est ouverte; M. Greulich dépose en son nom et au nom de la minorité de la commission l'amendement suivant à la résolution proposée:

«Le conseil fédéral est invité à examiner la question de l'assurance contre le chômage par les syndicats et à faire un rapport et des propositions sur cette matière.»

Cet amendement est repoussé à l'unanimité moins cinq voix; et l'assemblée adopte les propositions de la majorité de la commission.

Avant la levée de la séance, M. Zumstein de Berne dépose une motion tendant à ce que le Conseil fédéral étudie la question de la nomination d'une commission permanente qui serait chargée d'étudier les avant-projets de traités entre la Suisse et les puissances étrangères.

Le CONSEIL DES ETATS reprend le débat sur la loi concernant les denrées alimentaires, au chapitre des dispositions pénales.

Après discussion, le Conseil des Etats se range aux décisions prises par le conseil national. L'entente est ainsi complète entre les deux conseils.

L'assemblée discute ensuite le rapport de M. Bigler (Berne) concernant une demande d'indemnité présentée par M. Barbezat-Frey, de Brugg, pour dommages subis à la suite d'un cours militaire. Conformément à la décision du conseil national, cette demande est écartée pour défaut de compétence. Cependant, le recours est recommandé à la sollicitude du Conseil fédéral.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Il est accordé un droit d'enseigne à MM. Folonier Jn-Bapt. et Forclaz Ant. pour leur établissement à Arolla (Evolène) sous le nom de «Grand Hôtel et Pension Arolla», à Monta Arolla.

— Il est créé un débit de sels à Lourtier (Bagnes) et M. Luy Maurice en est nommé tenancier.

Est homologuée la concession des eaux de la Lienne par la commune d'Ayent à la commune de Sion.

— MM. Jean-Charles de Courten, juge-instructeur à Sion, et l'avocat Laurent Rey, à Monthey, sont nommés commissaires chargés des enquêtes concernant le recours Gentinetta et consorts contre l'élection de M. Speckly comme député du district de Brigue, et le recours Speckly et Amherd contre les élections législatives du district de Brigue, du 5 mars courant.

— Il est porté trois décisions administratives contre les élections communales du 11 décembre dernier à Fully, à St-Maurice et à Conthey.

Cancers

Correspondance

Sous ce titre, un article récemment paru dans la «Gazette de Lausanne» déplore avec raison les transformations que les exigences de la vie actuelle font subir en Suisse, comme partout ailleurs du reste, aux villes et aux campagnes. Il y a certainement beaucoup à critiquer dans ces manifestations modernes, toutes brutales de la lutte pour l'existence et nous sommes les premiers à applaudir aux tentatives faites pour combattre autant que faire se peut, l'enlaidissement de nos sites.

Mais ce n'est certes pas en exagérant à plaisir les faits ou en les dénaturant que l'on servira la cause du vrai pittoresque. Ce n'est certes pas en demandant à cor et à cri le «statu quo» complet, l'immobilisme de la léthargie que l'on parviendra à convaincre de ses erreurs le goût moderne. Ce n'est pas en implantant à la ville, sans rime ni raison, les formes campagnardes que l'on arrivera à une meilleure solution de l'esthétique urbaine. Ce qui a sa raison d'être en rase campagne ne l'a pas à la ville; et le beau a-t-on dit est la splendeur du vrai.

Nous regrettons que l'auteur de l'article, pour vouloir personnaliser, n'ait pas mieux choisi ses exemples. On en veut entr'autres au développement tout naturel que l'on voit s'opérer lentement à Sion.

Que des erreurs y aient été commises, personne n'en disconvient. Quelle est la ville qui n'en ait pas faites? Mais on se pique d'apprendre aux Séduois légitimement étonnés que Sion, cette merveille, contaminée elle aussi, est votée à la mort à brève échéance, par la pioche et le cordeau. On regrette amèrement que l'on y fasse disparaître quelques mesures — des écuries exclusivement — pour les remplacer par des constructions ayant moins le parfum du terroir.

On bâtit à Sion — mais pourquoi n'y fait-on pas des mazots?

On fait un jardin public — mais pourquoi n'y met-on pas une barricade rustique en bois semblable à celles qui entourent les prés? Que n'en a-t-on fait de même autour des esplanades du Palais Episcopal, du Collège cantonal, de l'Hôtel du Gouvernement?? esplanades qui touchent au jardin public.

Pourquoi du reste un jardin public? Dans ce cadre un champ de navets eut mieux fait, sans doute, l'affaire du pittoresque! Ce jardin possède des rocailles qui doivent s'entourer de verdure: En face de Valère et de Tourbillon, quelle naïveté! et la personne qui la relève aura peut-être ailleurs, dans telle promenade publique, d'un même coup d'oeil approuvé le pittoresque d'un bassin où se baignent quelques canards et admiré le contraste opposé par un lac superbe dont les eaux bleues se perdent à l'horizon!

A Valère, les Séduois cherchant de l'ombrage n'ont-ils pas eu l'audace de planter quelques arbustes au dehors du château — nous soulignons — sur une terrasse déjà existante — nous le soulignons aussi — (pour lesquels par conséquent il n'a absolument pas été nécessaire de gratter la peluche douce des lichens, aux tons enchanteurs de vieille tapisserie, qui ornent comme une draperie du moyen-âge les pentes de la colline). Mais il eut été dommage, après informations prises, de sacrifier à la réalité, une phrase si finement ciselée. Que les Séduois qui aiment à se rendre sur le prélet de Valère, se rendent compte qu'en y demandant de l'ombrage là où rien exclu qu'il en fut autrefois, qu'ils se rendent bien compte qu'ils auront à affronter le débordement d'une indignation — oh! très courtoise assurément.

Si l'on veut d'une manière générale, que la critique profite, il faut qu'elle soit sagement guidée, bien informée et non tendancieuse. Que l'on devrait à Sion, comme ailleurs, s'inspirer plus des idées de Camillo Sitte, Guillaume Fatio, Stubbe etc., dans l'esthétique urbaine; pour le plan d'extension, pour les rues et places, les constructions qui s'y élèvent et s'y trouvent, nous en sommes absolument partisans. Mais que l'on nous cite un seule de nos rues anciennes et intéressantes qui aient été atteintes par la pioche et le cordeau? Sont-ce nos écuries et leurs produits que l'on regrette? Est-ce le pittoresque que l'on désire voir se maintenir au cœur d'une ville?

Il n'y a guère de localités où les parties anciennes et de quelque valeur aient été moins sacrifiées qu'à Sion. Une simple inspection dans nos rues, une simple comparaison avec les gravures anciennes le prouvent. Ces vestiges d'un temps passé, les Séduois ne les méprisent pas. Témoins en sont la Tour des sorciers, Tourbillon, Valère, la Majorie, la maison Super-saxo, les rues du Château et de la Lombardie, de Saviezze, de Conthey, du Grand-Pont où pas une ancienne maison n'a été démolie.

Que l'on réserve donc son indignation pour de meilleures occasions: elles sont déjà assez nombreuses sans y ajouter de la fantaisie.

Mais il faut à certaines «mentalités» d'artistes poursuivis plus que d'autres du désir de redresser des torts, après avoir été les témoins muets, peut-être, des bévues commises près d'eux, il leur faut, pendant une période, le repos de la bergerie: ils en ont l'obsession, ne voient et n'entendent plus que sonnailles et troupeaux, raccards et fenaisons.

Ils ne saisissent pas que dans une ville, fut-elle petite, l'on ne tienne pas à s'enkyster pour le seul plaisir de leur servir de sujets et qu'on fasse passer le bien être de la population avant les fantaisies de quelque amateur de pittoresque égaré par son enthousiasme.

A chaque chose sa place. X.

Service militaire

Un cours de répétition de batterie de montagne aura lieu à Sion du 2 au 25 août.

Des cours auront également lieu aux forts de St-Maurice aux dates ci-après indiquées:

Canonnières, comp. 7 du 25 août au 16 septembre à Savatan.

Canonnières n° 8: du 25 août au 16 sept. à Savatan.

Sapeurs comp 3, du 25 août au 16 sept. à Savatan.

Position comp, 3. du 30 août au 16 sept. à Savatan.

COURS DE REPETITION DE LANDWEHR

Bat, 103 1er ban, du 9 au 15 sept. Lavey.

Ambulance 2 du 9 au 16 sept. à St-Maurice (Forts)

Train de la comp. sap. 2 du 5 au 15 sept. à St-Maurice (Forts).

Un cours de répétition aura également lieu aux forts de St-Maurice, du 5 au 15 septembre, pour sous-officiers et soldats du train de ligne du régiment d'infanterie n° 42.

Recrutement

Le conseil fédéral a nommé officiers de recrutement:

Ire division: colonels Ed. Neiss et L. Grenier, à Lausanne.

Il a nommé experts pédagogiques:

Ire division: Genève: professeur Scherb, à Neuchâtel; Vaud: professeur Renk, à Porren-

ruy; VALAIS: inspecteur Merz, à Meyriez.
He division: Neuchâtel: professeur Allet, à Sion; Fribourg: professeur Eperon, à Cossonay; Jura-Bernois: professeur Jomini, à Nyon.

La votation du 19 mars

Résultats définitifs par districts de la votation du 19 mars:

	Oui	Non
Monthey	448	200
St-Maurice	469	134
Entremont	240	376
Martigny	749	133
Conthey	628	101
Sion	488	73
Hérens	591	124
Sierre	1035	241
Loèche	604	78
Rarogne-occidental	308	311
Viège	727	104
Brigue	392	121
Rarogne-oriental	138	51
Conches	456	119

7273 2166

Le district d'Entremont et celui de Rarogne ont donné une majorité de «non»; Pourquoi?

Les fêtes du Simplon

Il se confirme que la fête organisée par l'entrepris pour célébrer la rencontre des deux galeries aura lieu le 2 avril.

En réponse à une demande qui lui a été présentée par le Conseil fédéral suisse, le gouvernement italien a arrêté ses propositions relatives aux fêtes d'inauguration du Simplon, qui auront lieu le dimanche 2 avril prochain.

Le programme de celles-ci comporte la participation officielle du roi d'Italie, qui sera reçu à Brigue.

La fête sera limitée au parcours Iselle-Brigue. Les autorités exécutives et les autorités des chemins de fer y prendront seules part.

Ce programme sera exécuté sans préjudice des fêtes que l'on pourra organiser des deux côtés, tant à Milan qu'à Lausanne, et qui auront naturellement un caractère moins restreint.

Fortifications

Une commission militaire italienne, sous la présidence d'un général se trouve actuellement à Domodossola, dans le but de commencer les travaux de construction des fortifications qui devront protéger le tunnel du Simplon du côté italien.

Economies des ouvriers italiens

Les économies faites par les ouvriers italiens travaillant au tunnel du Simplon du côté suisse, se montent, assure-t-on, à la jolie somme de 2.100.000 fr. qui ont été envoyés en Italie.

Foire de Brigue

Comme on le prévoyait, par suite de l'épizootie qui a éprouvé ces derniers temps les propriétaires de la région, la foire de Brigue de lundi n'a pas été bien fréquentée.

Une bonne capture

On écrit de Ried-Merell qu'un ouvrier se rendant au travail, aperçut, dans une écurie, un animal qu'il prit d'abord pour un renard, en raison de l'obscurité; il voulut s'en saisir, mais la bête usant de son droit de légitime défense, le mordit cruellement au poignet et à la poitrine et réussit à s'échapper. L'ouvrier se mit à sa poursuite, et grâce à l'abondance de la neige fraîchement tombée, parvint à capturer l'animal qu'il mit dans un sac et porta à la maison: C'était un beau spécimen de fouine, qui, espérons-le, aura fini ses méfaits dans les poulaillers des environs.

Le printemps

C'est mardi matin, 21 mars à 7 h. 58 que le printemps a fait son entrée officiellement fixée par nos calendriers, bien que depuis quelque temps déjà, nous ayons joui d'une température vraiment printanière.

La saison des fleurs ne s'annonce pas trop mal; il est à souhaiter qu'elle ne nous réserve rien de fâcheux, qu'elle soit favorable à nos laborieux agriculteurs afin que les espérances qu'ils fondent en cette saison, sur leurs récoltes ne soient pas diminuées ou anéanties.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne

LA POULE AUX OEUF D'OR
On annonce le dépôt très prochain d'une demande de concession pour une ligne de chemin de fer partant de Meinrigen (Oberland bernois) et aboutissant à Grindelwald par dessus la Grande Scheidegg, avec embranchement sur le Faulhorn.

Dans le «Bund», M. Widmann critique amèrement ce projet. «Alphonse Daudet, dit-il, croyait sans doute faire une bonne charge d'atelier, quand il parlait de la célèbre «compagnie»

aujourd'hui, la charge est devenue une réalité, ou peu s'en faut. Le spirituel écrivain proteste contre la profanation que l'on va faire subir à cette admirable vallée de Rosenlau, et il prophétise que grâce à ce système impudent et imprudent, le touriste sérieux, c'est-à-dire celui qui rapporte et que nous avons intérêt à attirer chez nous, se retirera de plus en plus de nos montagnes déshonorées et que la Suisse pittoresque ne tardera pas à tomber dans un complet discrédit. Il termine en citant ce verset du «Cantique des Cantiques»: «Prenez les renards, les petits renards qui gâtent nos vignes», et ajoute: «Les petits renards qui, maintenant, gâtent nos Alpes, apparaîtront peut-être à la postérité comme de gros ânes.»

M. Widmann ajoute que les Oberlandais sont en train de tuer la poule aux œufs d'or. Quand nos belles montagnes seront truquées, percées comme des écumoires, garnies d'escaliers, de rampes de fer, de jolis petits ponts, de passerelles, de tours Eiffel — on est justement en train d'en construire une au Bürgenstock, — de funiculaires et d'ascenseurs, quand elles seront éclairées à la lumière électrique, et qu'on ne verra plus que des portiers en casquette et des garçons d'hôtel en frac au bord des crevasses de nos glaciers, personne ne voudra plus se déranger pour entreprendre un voyage que l'on pourra faire pour quelques sous en prenant un billet d'entrée à la porte d'un panorama de Londres, de Paris ou de Berlin. La violente protestation de M. Widmann devrait être appuyée par la presse suisse toute entière.

ECHOS

LA HUMBERT AMERICAINE

Mme Chadwick, l'ingénieuse américaine qui escroqua, par de fausses signatures, quelques millions à des naïfs, a été condamnée l'autre jour à quatorze ans de prison. Ainsi s'est achevée cette retentissante aventure qui fut l'affaire Humbert américaine et put prétendre être la plus grande escroquerie du siècle. Mais le roman a un épilogue. Tandis que l'infortunée Thérèse languit oubliée dans les prisons d'Europe, la gloire de Mme Chadwick ne fait que de commencer. Les Barnums d'Amérique entretiennent pieusement le culte de sa mémoire en promenant dans toutes les villes du nouveau monde ses reliques, ses instruments de travail et les pièces de son procès. Après le verdict du jury, le liquidateur a mis en vente publique sa garde-robe, les meubles et le coffre-fort de Mme Chadwick — car elle avait aussi un coffre-fort. Les amateurs étaient nombreux; les enchères ont été chaudes; mais la victoire est enfin restée à un impresario qui a acheté le tout pour 126,000 francs. Il se propose d'en faire une exposition ambulante qu'il transportera successivement sur tous les points du territoire des Etats-Unis. Ce territoire est vaste. L'impresario compte réaliser de superbes bénéfices. Les créanciers de Mme Chadwick regretteront sans doute de n'en pas profiter. Mais c'est déjà pour eux une assez bonne aubaine d'avoir tiré 126,000 francs d'un coffre-fort vide. Les créanciers de Mme Humbert auraient voulu pouvoir en avoir autant.

UNE FIGURE ORIGINALE

On annonce la mort à trente ans, du marquis d'Anglesey, une des figures les plus originales de la société anglaise contemporaine, dont les extravagances — notamment au moment de son mariage, qui devait être annulé plus tard — son luxe inouï — quatre valets avaient pour seule mission d'entretenir ses vêtements, ses 362 gilets, ses 227 complets, etc. — et la vie aventureuse, ont plus d'une fois défrayé la chronique jusqu'au moment où, complètement ruiné malgré son immense fortune, il dut capituler devant ses créanciers.

ELECTIONS AU PETIT BONHEUR

C'est ainsi que se font les élections au Portugal. Lisez l'histoire suivante:

Certain élu de ce pays, passant dans une localité qui lui avait été favorable, demande au maire comment s'étaient passées les choses le jour du scrutin:

— Oh! répondit le premier magistrat local, c'est bien simple. A midi, aucun électeur ne s'était encore présenté. Alors, nous avons fermé la salle de vote, et, comme il fallait bien indiquer un chiffre, nous vous avons attribué quinze cents voix.

Nouvelle à la main

L'esprit d'un aveugle:
— C'est heureux que vous soyez si philosophes, vous autres, les aveugles...
— Mon Dieu, oui!... il me semble que je traverse un tunnel du Simplon, qui durerait toute la vie.

E T R A N G E R

ALLEMAGNE

MORT D'UN MINISTRE PRUSSIE
M. de Hammerstein, ministre de l'Intérieur en Prusse, qui souffrait d'un accès d'asthme compliqué d'une faiblesse du cœur, est mort lundi à Berlin.

FRANCE

LA SEPARATION

La Chambre a reçu 2 motions de MM. Georges Berry et l'abbé Gayraud, tendant à ajourner

le débat sur la séparation de l'Eglise de l'Etat.

M. Berry blâme la majorité qui prétend imposer au pays des mesures qu'il ne réclame nullement. La motion Berry, retirée par son auteur est reprise par M. Trouin, est repoussée par 343 voix contre 40.

L'abbé Gayraud développe sa motion aux termes de laquelle la Chambre, constatant que la loyauté diplomatique et l'honneur politique exigent que la dénonciation du Concordat soit faite à l'amiable, décide de surseoir à tout débat et invite le gouvernement à nommer une commission extraparlamentaire, afin de préparer la séparation d'accord avec l'Eglise.

La motion Gayraud est repoussée par 386 voix contre 152.

JULES VERNE

Le «Gaulois» annonce que Jules Verne est à toute extrémité.

Jules Verne est un des meilleurs romanciers de notre époque, et l'un de ceux dont les œuvres sont le mieux connues.

RUSSIE

A VARSOVIE

De fortes patrouilles de cosaques, de cavalerie, d'infanterie et de police ont parcouru la ville pendant toute la journée de lundi, car le gouvernement craignait des troubles par suite de la surexcitation des esprits résultant des bruits qui circulent d'une mobilisation imminente.

On craignait aussi que la réouverture des écoles n'amenât des troubles; aussi tous les bâtiments d'instruction publique étaient-ils gardés par la troupe. Il n'y a eu toutefois que des désordres sans importance. A peine un dixième des élèves s'est présenté; on n'a pas fait de classe.

L'AGITATION DES PAYSANS

Le soulèvement des paysans continue dans quelques provinces:

A Boristoglèbsk, les habitants redoutent un massacre par les paysans soulevés.

De Koursk, on annonce de nouveaux pillages et destructions de propriétés. Quarante soldats gardent l'institut Nicolas, où sont élevés un certain nombre de jeunes filles de la noblesse.

L'inquiétude est grande dans le gouvernement de Penza, où l'on craint l'attaque des paysans soulevés. Les capitalistes ont demandé l'autorisation de porter des armes, mais la police a refusé.

ENCORE LES FEMMES

Dans toute la Russie, les femmes s'agitent pour obtenir une part aux réformes éventuelles et pour faire l'égalité des droits pour les deux sexes. Des pétitions dans ce sens sont adressées aux zemstvos du gouvernement de Moscou.

EN FAVEUR DE LA FINLANDE

Le secrétariat d'Etat pour les affaires de Finlande, siégeant à Saint-Petersbourg, élabore actuellement, par ordre du tsar, une série de réformes tendant à restituer à la Finlande une partie des droits privilégiés successivement abrogés depuis la mort d'Alexandre II. Ces réformes ont pour but d'apaiser le mouvement antirusse finlandais.

SERBIE

GREVE TELEGRAPHIQUE EN SIBERIE

Au moment où la grève des chemins de fer sur la section du Transsibérien à l'est du lac Baïkal vient de cesser, les télégraphistes, le long de la ligne, se sont mis en grève. Ils exigent un accroissement de salaires.

AUTRICHE-HONGRIE

EXPLOSION

Une explosion de grisou s'est produite à Drenkover, dans la houillère des frères Gutmann. Parmi les mineurs 12 sont morts, 4 grièvement blessés; 12 manquent encore à l'appel.

ETATS-UNIS

TERRIBLE CATASTROPHE

On mande de Brokkon (Massachusetts), le 20 mars:

Un terrible accident qui a fait des victimes en nombre s'est produit dans un grand atelier de cordonnerie.

Une chaudière a fait explosion. Une partie de la maison s'est écroulée; tout un corps de bâtiment a pris feu. On n'est parvenu qu'à grand peine à maîtriser l'incendie. La rapidité avec laquelle le fléau s'est propagé a empêché de sauver les victimes engagées sous les débris. Beaucoup de personnes ont été blessées dans la panique qui s'est produite.

Huit maisons ont été brûlées. Sur le total des employés de la Compagnie, 250 ont été sauvés.

Sur quatre cents employés portés sur le rôle de la manufacture de cordonnerie, 150 sont encore manquants. La chaudière projetée vers le nord par l'explosion a traversé de part en part un atelier occupé par des mécaniciens et est allée démolir une maison à cent pieds de là. Des 260 ouvriers qui travaillaient dans le bâtiment où l'explosion a eu lieu, on ne retrouve dans la plupart des cas que des ossements.

L'accident est dû au fait qu'on avait remplacé la nouvelle chaudière envoyée en réparation la semaine passée, par une vieille chaudière qui n'avait pas servi depuis plusieurs mois. On a recueilli maintenant soixante cadavres. La chaleur que dégagent les décombres rend les recherches très lentes. On ramasse de nombreux ossements.

DEPECHE

BANQUE NATIONALE SUISSE

Berne, 22. — La commission du Conseil national a examiné hier la loi sur la Banque nationale.

Au sujet de la pétition présentée par les cercles agricoles, elle a décidé que l'on accepterait aussi parmi les effets à escompter par la Banque nationale, ceux des associations agricoles, à condition qu'elles soient conformes aux prescriptions en vigueur pour les papiers de commerce et d'industrie.

Considérant la nature de la Banque nationale, la commission n'a pas cru devoir témoigner aux agriculteurs une sollicitude plus grande.

En conformité avec la décision prise par les Etats, il a été résolu d'attribuer aux cantons le solde entier des bénéfices. (Le conseil fédéral avait proposé une répartition de 2/3 au xcantons et de 1/3 à la Confédération.)

On pense que la loi sur la Banque nationale viendra lundi prochain au Conseil national.

UNE BOMBE A VARSOVIE

Varsovie, 22. — Hier soir, à 9 heures, des individus restés inconnus ont jeté dans la rue Volkta une bombe sur une patrouille.

Quatre soldats, deux agents et un gendarme ont été grièvement blessés; un gendarme et un employé des postes qui passaient par hasard en cet endroit ont été contusionnés.

Toutes les vitres des fenêtres des maisons avoisinantes ont été brisées. Les auteurs de l'attentat ont pu s'enfuir.

KOUROPATKINE SOUS ORDRE

St-Petersbourg, 22 (officiel) — Par ordre du tsar, le général Kouropalkine est nommé commandant de la première armée de Mandchourie.

LA RETRAITE et les PERTES RUSSES

Tokio, 22. — Les renseignements qui parviennent au sujet de la retraite des Russes ne confirment pas que ceux-ci se retirent sur la ligne de Fan-Cheng-Tschen à Kirin.

Les Japonais pressent toujours l'arrière-garde de Linievitch, mais ils sont empêchés par la destruction des ponts qui donneront peut-être aux Russes le temps de se concentrer de nouveau, de recevoir des renforts, de se réorganiser au moins en partie, et d'élever des retranchements.

Le chiffre exact des pertes japonaises devant Moukden est de 50,000 hommes. Celles des Russes sont évaluées depuis le commencement de la bataille de Moukden jusqu'à la fin du combat de Tieling à 175,000 hommes, y compris les prisonniers.

LA TROISIEME ESCADRE RUSSE

La Canée, 22. — L'escadre de l'amiral Nebogalof est partie ce matin pour Port-Saïd accompagnée de plusieurs transports.

RECEPTION

Armée du général Oku, via Fuzan, 21 mars:

Le maréchal Oyama a été hier l'objet d'une réception enthousiaste de la part des fonctionnaires chinois lors de sa visite au palais impérial de Moukden et de ses Trésors.

Paris, 21. — De St-Petersbourg à l'Echo de Paris:

Les Russes paraissent devoir s'établir sur la rivière Tsungari où l'on trouve sur une longueur de 130 verstes, d'excellentes positions défensives.

Ils comptent, pour défendre ces positions sur une armée de 250,000 hommes fournis tant par les restes des trois armées que par des renforts actuellement en route.

Quant au général Linievitch, il est actuellement à Goutchouline, à 160 verstes au sud du Tsungari.

Nouvelles maritimes de l'agence ZWILCHENBART à Bâle

2 rue de Lausanne, Genève
Le paquebot français «La Savoie», parti le 11 mars du Havre, est arrivé le 19 mars à New-York.

Stéréoscopie mystérieuse

Le soussigné remercie sincèrement M. Frou-Frou, pour sa réclame dans la Feuille d'Avis du 21 mars sous le titre de VARIETES PERFEKSKOP.

S'il veut bien se faire connaître, je lui promets une forte récompense; attendu que je n'ai jamais tant vendu de Stéréoscopes que ce jour.

Néanmoins s'il m'avait demandé conseil je lui aurais dit: «Toute maison honnête n'a nullement besoin de réclame».

Et comme toute personne sincère ne cache pas son nom, voici celle du voyageur mystérieux, ne laissant que de bons souvenirs à Sion. Fred. Francis de Graefski (319) Zurich.

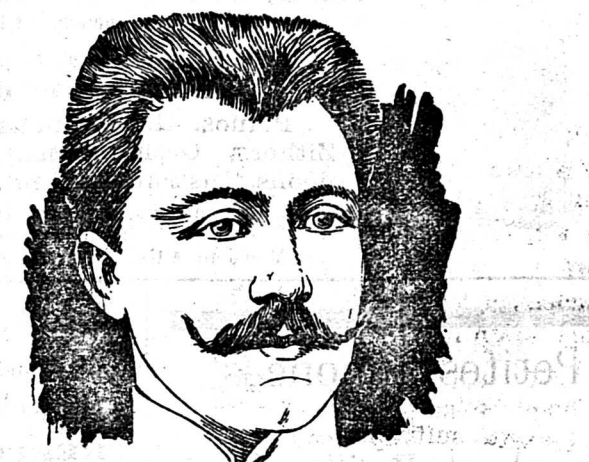
P. S. Le gouvernement fédéral touche un minimum de fr. 1 par appareil, non compté les cartes de légitimation.

Comment on juge nos hôtels

L'opinion américaine

LETTRE D'UN PORTIER

«Des immeubles magnifiques, présentant tout le confort moderne, dont nous autres, américains ne saurions nous passer. Une cuisine pouvant satisfaire les palais les plus difficiles, des caves très bien choisies, une propreté... Suisse... elle est proverbiale dans le monde entier et enfin un personnel serviable et bien stylé. Les portiers des grands hôtels sont tout particulièrement remarquables serviteurs.» Ainsi s'exprime dans un des plus grands journaux des Etats-Unis, un reporter donnant son impression sur nos hôtels. Nous sommes heureux de constater que la remarquable serviabilité des portiers des grands hôtels n'a pas échappé à l'observation du reporter américain. En pleine saison, nos portiers qui tiennent à satisfaire tout le monde, sont dans l'obligation de se surmener. Ils dorment généralement peu et pour qu'ils puissent tenir, il faut qu'ils aient une santé de fer. Nous citons ici une lettre du portier bien connu de Pontresina, Hôtel Roseg, qui montre combien les portiers d'hôtels aussi bien que toutes les personnes surmenées par le travail, peuvent avec profit pour leur santé, faire usage des pilules Pink. M. Louis Tuhler Wiesel, le portier en question, écrivait:



M. Ls Tuhler Wiesel, d'après une photographie

«Surmené par le travail, j'étais devenu très malade, très anémique. J'étais très pâle, faible une très grande nervosité me gênait beaucoup dans mes fonctions. En outre, j'avais des maux d'estomac très douloureux. Je me nourrissais très peu pour éviter les véritables tortures de mes longues digestions. On m'a conseillé de prendre les pilules Pink. Je l'ai fait, et je déclare que depuis que j'ai suivi ce traitement je suis tout à fait changé. J'ai du courage comme si j'étais ressuscité, on dirait que j'ai habité une année au sommet des Alpes, et que j'y ai fait une bienfaisante cure de lait, ce qui n'est pas le cas. Je travaille toujours beaucoup et je dors peu, et malgré cela, depuis le traitement des pilules Pink, je me sens très fort.»

Le traitement des pilules Pink est d'une grande simplicité; il consiste à prendre une pilule après chaque repas. Il n'y a pas besoin de changer quoi que ce soit à ses occupations. Dès les premières pilules, on constate une augmentation de l'appétit et des forces. Dès les premières doses, on sent très bien l'effet produit par les pilules Pink. Cet effet est surtout visible, car les yeux reprennent de la vivacité, les lèvres et les joues se colorent, la démarche devient ferme, assurée. Le traitement des pilules Pink produit une véritable transformation. Ces pilules sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, rhumatismes, migraines, névralgies, sciaticque. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt MM. Cartier et Jorin, droguistes, Genève. Trois francs cinquante la boîte, dix-neuf francs les six boîtes franco.



Agriculteurs, artisans, particuliers

Faites un essai avec le **Vin blanc** de raisins secs à fr. 20.—, **Vin rouge** (vin naturel coupé avec du vin de raisins secs) à fr. 27.— les 100 litres pris en gare de Morat, contre «remboursement».

Ces vins ont été analysés par plusieurs chimistes qui les ont trouvés bons et agréables. Echantillons gratuits et franco.

Se recommander **Oscar Roggen, à Morat.**

ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faite par nos achats dans les manufactures et chez les négociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

Vin blanc

de raisins secs
à Fr. 20 —
les 100 litres



Vin rouge

(garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs)
à Fr. 27 —
les 100 litres

pris en gare de Morat contre remboursement. — Analyser par les chimistes. — Fûts à dispositions. — Echantillons gratuits et franco, OSCAR ROGGEN, MORAT

SOCIÉTÉ DE Usines de Grandchamp et de Roche à GRANDCHAMP

PRÈS VEYTAUX-CHILLON (VAUD)

FABRIQUES DE GYPSE, CHAUX CIMENT MIXTE (Rochite) CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL A GRANDCHAMP, ROCHE ET VILLENEUVE

PRODUCTION MOYENNE PAR AN 3000 wagons de 10 tonnes

DIPLOME à L'EXPOSITION de ZÜRICH 1883 Médaille d'or, Genève 1896. — Médaille d'or, Vevay 1901.

FOURNISSEURS

DE CHAUX ET CIMENT POUR LES Travaux de Chèvres, du Pont de la Caillorenière et du Pont du Mont Blanc à Genève, pour les fortifications et les forces motrices du Rhône de St-Maurice, les travaux de l'entreprise du tunnel du Simplon, les chemins de fer Viège-Zermatt, Martigny-Chatelard, etc., etc.

Commerçants et Industriels!!

Voulez-vous ouvrir de nouveaux débouchés? Voulez-vous donner plus d'extension à vos affaires? Insérez dans la

FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Tarif d'insertion:

10 cent. la ligne ou son espace pour le Valais.
15 cent. pour la Suisse.
20 cent. pour l'étranger.

Adresser les ordres d'insertion directement à l'administration du Journal à Sion:

Imprimerie E. Gessler, rue de la Dent Blanche.



POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

ou à

L'IMPRIMERIE E. GESSLER SION

ADMINISTRATION DU

Journal et Feuille d'Avis du Valais

Impressions soignées en tous genres

Circulars — Livres

Cartes de visite — Cartes d'adresse

Lettres de mariage

Enveloppes — Têtes de lettres

Lettres de faire part

Bureaux — Brochures — Registres

Actions — Obligations

Cartes de fiançailles

Cartes de vins — Etiquettes pour vins

Catalogues — Prix-courants

Affiches — Programmes — Lettres de voiture

Chèques — Memorandums

Factures — Diplômes

Menus

Travail prompt et soigné

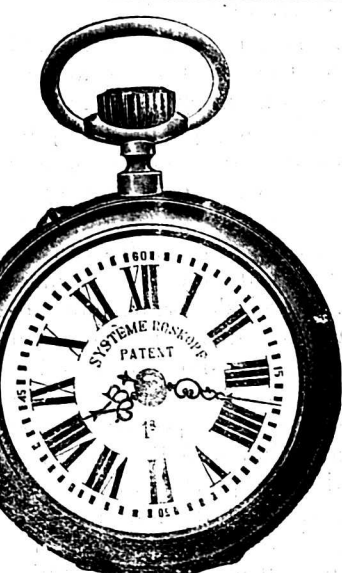
Prix modérés

Prix modérés

Timbres en caoutchouc

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE



LS WERRO FILS

Fabrique d'Horlogerie MONTILLIER, près MORAT

Remontoirs ancrés, très solides et bien réglés. Grandeur exacte du dessin ci-contre. Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans — En cas d'accident, rhabillage gratuit par la fabrique.

Fr. 8.50 en nickel ou acier noir.
" 9.50 " décoré, cadran couleur.
" 15.— en argent contrôlé et gravé.

Envois franco contre remboursement ou mandat

Direct de la fabrique.

Bonne occasion pour Pâques.

LAVAGE CHIMIQUE ET TEINTURERIE HUMMEL & Co

Wädenswil & Zurich Envois sont à adresser directement à Wädenswil. Prompte exécution Emballage cartonné gratis. — Prix modérés.

HUG, Frères & Cie — Bâle

Maison la plus ancienne et la plus importante en Suisse

offre le plus grand choix de

musique et d'instruments

Pianos, Harmoniums, Violons, Guitares, Zithers, Orchestrions, Grammophones, Accordeons, Instruments en cuivre, etc.

Conditions avantageuses. — Médailles d'or 1901

Demandez nos catalogues. 58.

Monsieur Chs. Henni, Prof. de musique renseignera

Petites annonces

du

Journal et Feuille d'Avis

du Valais

CHERCHER-VOUS à remettre en location un immeuble, une villa, un appartement, une chambre, des bureaux, un magasin, une cave, un atelier, un café, un local quelconque:

CHERCHER-VOUS un employé de bureau ou de magasin, un homme de peine, un domestique de campagne, etc.

CHERCHER-VOUS un commis, un secrétaire, un comptable, un agent, un voyageur, un apprenti, etc.;

CHERCHER-VOUS un valet de chambre, un cocher, un ouvrier boulanger, jardinier, vigneron, horloger,

tailleur, cordonnier, un ouvrier de fabriques ou de chantiers, etc.;

CHERCHER-VOUS une sommelière, une caissière, une demoiselle de magasin, une employée de bureau, une ouvrière tailleur, modiste, lingère, etc.;

CHERCHER-VOUS une institutrice, une gouvernante, une dame de compagnie, etc.;

CHERCHER-VOUS une cuisinière, une femme de chambre, une aide de ménage, une bonne d'enfants, etc.;

INSÉREZ DANS LE

Journal et Feuille d'Avis du Valais

S'adresser au bureau du journal, Sion Imprimerie Emile Gessler.

HISTOIRE D'OUTRE-MANCHE

A trompeur trompeur et demi

Le train filait à grande vitesse sur Paris: dans un wagon de seconde classe se trouvaient deux voyageurs, un Anglais et un Américain; ce dernier, à la mine recherchée, mais de mauvais goût, à la lourde chaîne d'or, aux doigts chargés de bagues étincelantes. Pendant un certain temps ils étaient restés silencieux, puis le Yankee fit une allusion à la contrée qu'ils parcouraient, et peu à peu la conversation s'engagea et devint assez intime.

L'Anglais, que nous nommerons Winthorpe, dit en passant qu'il se rendait à Paris pour voir ce que la grande ville offrait de remarquable; à quoi l'Américain répondit qu'il y allait dans le même but.

— Vous devez alors avoir une bourse bien garnie car l'argent file rapidement à Paris; moi, je m'y attends, on m'en a prévenu, ainsi j'ai là 40,000 francs, dit Winthorpe en frappant négligemment de la main sur sa sacoche posée à côté de lui.

— Bon, bon, répondit l'autre, moi aussi j'ai passablement d'argent; en fait j'ai amassé une belle fortune, et après avoir bien travaillé je compte jouir de la vie, et Paris est la place pour cela, ajouta-t-il en clignant de l'œil d'un air malin.

Quelques heures plus tard, tous les deux étaient assis à table d'hôte dans un des plus brillants cafés de la grande ville. Au dessert, l'Américain tira de sa poche un magnifique étui à cigares, monté en argent; il l'ouvrit, mais le trouva vide.

— Oh! quel ennui! s'écria-t-il; vous savez le français, monsieur; moi je n'en sais pas un mot. Vous voudrez bien alors me rendre le grand service d'entrer dans ce magasin de tabacs que nous avons vu en passant à deux ou trois maisons d'ici et de m'y acheter un paquet de cigares verts; je ne puis supporter la drogue qu'on vend ici. Cela ne vous prendra pas trois minutes; laissez donc votre sac ici.

Au moment de sortir, Winthorpe hésitait, regardait sa sacoche d'un air dubitatif.

— Vous êtes soupçonneux? monsieur, reprit l'Américain d'un ton sévère et dédaigneux; vous imaginez-vous donc que je vais m'enfuir avec vos pauvres quarante mille francs? Tenez, ajouta-t-il en tirant son portefeuille de sa poche, je ne suis pas aussi méfiant que vous; prenez ceci en garantie; il y a là-dedans plus de dix fois la valeur de vos billets de banque.

Satisfait en apparence, le jeune Anglais accepta le portefeuille et sortit à la recherche des cigares.

Il revint au bout de deux minutes, mais son compagnon de voyage avait disparu, et avec lui la sacoche naturellement.

Winthorpe attendit; trente minutes se passèrent, puis une heure, et toujours pas d'Américain. Alors, il comprit qu'il avait été dupé. Ouvrant le portefeuille, il se mit à en vérifier le contenu; l'examen révéla des billets de banque français d'une valeur de 150 francs.

L'Américain s'était donc imaginé que cela serait une garantie suffisante pour la sacoche? Posant les billets sur la table devant lui, Winthorpe fut pris d'un fou rire tel que tout son corps en était secoué et que les larmes inondèrent ses joues.

« Il y a ici plus de dix fois la valeur de ce que contient votre sac » avait affirmé l'Américain.

Et en effet, personne ne pouvait le nier, c'était l'exacte et incontestable vérité, car dans sa sacoche, l'Anglais n'avait que deux numéros du « Daily Mail », un du « Times » et un de l'« Express », le tout valant à peine quinze shillings, même évalués au plus haut.

La sacoche ne contenait rien d'autre, car les quarante mille francs étaient bien commodément serrés dans un portefeuille que le prudent Anglais portait toujours sur lui.

Il avait déjà rencontré précédemment d'autres « millionnaires » et il en connaissait leurs procédés; bien lui en avait pris.

Devant lui s'étaient donc les cent cinquante francs de garantie, ou plutôt ce qui en restait après le somptueux dîner qu'ils avaient pris ensemble.

Il pouvait donc rire et avec raison, car comme La Fontaine le disait déjà:

« C'est double plaisir de tromper le trompeur. »

NOMBREUSE POSTERITE

Vient de mourir M. James Stocker Meads, qui fut pendant cinquante ans bedeau de l'église d'Heston, non loin de Londres. Ce décès ne dit rien. Voici qui fixera l'attention:

M. James Stocker Meads eut 22 enfants, trente petits-enfants, soixante arrière-petits-enfants et douze petits-arrière-petits-enfants. Il était âgé de 94 ans. Son fils aîné en a 74. Toutes les générations étaient représentées à ses obsèques. Ce fut par conséquent, un très bel enterrement.

LE BRISEUR DE GREVES

James Farley, qui vient d'aider à mettre fin à la grève du Métropolitain de New-York, exerce l'industrie de « briseur de grèves ».

Ancien conducteur d'omnibus, il ne s'occupe que des entreprises de transports. Il a à son service 35 détectives de transports. Il a sur tous les différends entre patrons et ouvriers: il sait si une grève va éclater avant l'entrepreneur lui-même. Il a une équipe permanente de 600 à 800 hommes payés par lui et dispose d'une réserve de 30 à 40,000 hommes; il s'est procuré des barbiers, des cuisiniers, etc., afin de pouvoir faire camper ses hommes et les nourrir.

Outre les recettes en cas de grève, il reçoit des subventions permanentes des entreprises de transports.

Il raconte que c'est par haine contre les syndicats qu'il a adopté cette profession.

En 1895, à Philadelphie, il était employé lui-même et voulut prendre du travail pendant une grève; il fut tellement maltraité par les membres des Unions qu'il dut entrer à l'hôpital.

Scories Thomas

L'opinion est encore assez répandue que les scories Thomas se dissolvent lentement, et que par conséquent, elles conviennent peu comme engrais au printemps; par suite de cette opinion, on emploie pour les semences de printemps surtout des superphosphates ou des mélanges dans lesquels l'acide phosphorique revient au moins un quart plus chers que dans les scories Thomas. Il est vrai que dans les premières années de leur emploi, les scories Thomas avaient un effet lent, mais depuis ce temps, leur solubilité et leur pulvérisation ont été tellement améliorées que l'acide phosphorique qu'elles contiennent agit aussi bien et promptement que celui des superphosphates. On peut donc les employer avec plein succès pour les plantes sarclées et en général pour toutes les cultures du printemps. Ce fait a été non seulement prouvé par les essais par exemple de M. Dr Liechti, chef de la Station suisse de chimie agricole au Liebfeld, mais aussi constaté par la pratique. Maintenant dans beaucoup de contrées de l'Allemagne, on emploie plus de scories au printemps qu'en automne.

(Voir annonce en première page.)